

BUREAU

du lundi 14 janvier 2019

BOURG-EN-BRESSE - Communauté d'Agglomération (3 Avenue d'Arsonval)

COMPTE RENDU

Sous la présidence de Monsieur Jean-François DEBAT, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

Présents : Jean-François DEBAT, Michel BRUNET, Monique WIEL, Michel FONTAINE, Claude LAURENT, Jean-Pierre ROCHE, Alain GESTAS, Daniel ROUSSET, Sylviane CHENE, Jean-Yves FLOCHON, Guillaume FAUVET, Aimé NICOLIER, Christian CHANEL, Walter MARTIN, Eric THOMAS, Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Bruno RAFFIN, Isabelle MAISTRE, Yves BOUILLOUX, Alain BONTEMPS, Thierry MOIROUX, Alain BINARD

Excusés : Jean-Luc LUEZ, Claudie SAINT-ANDRE, Yves CRISTIN, Alain MATHIEU

Secrétaire de Séance : Aimé NICOLIER

Par convocation en date du 7 janvier 2019, l'ordre du jour est le suivant :

DECISIONS DE GESTION :

Finances, Administration Générale, Services aux Communes, Mutualisation

1 - Fixation du lieu du Bureau du 28 janvier 2019

Développement économique, Emploi, Innovation, Commerce, Tourisme, Agriculture, Enseignement Supérieur

2 - Saisine de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (C.D.A.C.) pour le projet LIDL SERMA et avis donné sur le projet

DECISIONS D'ORIENTATION :

- Réorganisation des services techniques : analyse de la situation de la régie de Montrevel.

- Examen de la programmation pluriannuelle des investissements - Exercice budgétaire 2019 - Arbitrage montant du Plan d'Équipement Territorial - Pacte financier et fiscal.

Délibération DB-2019-008 - Fixation du lieu du Bureau du 28 janvier 2019

Vu les dispositions de l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le règlement intérieur de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 10 juillet 2017 ;

Considérant qu'il convient de fixer le lieu de la prochaine réunion du Bureau du lundi 28 janvier 2019 ;

Il est demandé au Bureau, dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil de Communauté :

DE FIXER le lieu de la réunion du Bureau du 28 janvier 2019 à SAINT TRIVIER DE COURTES – Salle des Fêtes – 95 Grande rue.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU, à l'unanimité,**

FIXE le lieu de la réunion du Bureau du 28 janvier 2019 à SAINT TRIVIER DE COURTES – Salle des Fêtes – 95 Grande rue.

Saisine de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (C.D.A.C.) pour le projet LIDL SERMA et avis donné sur le projet

Délibération retirée

**La séance est levée à 19 h 45.
Prochaine réunion du Bureau :
Lundi 28 janvier 2019**

Fait à Bourg-en-Bresse, le 21 janvier 2019